



Fiche – sacristains

CONFIRMATION

Ceux qui ont reçu le baptême poursuivent leur initiation chrétienne par le sacrement de confirmation où ils reçoivent l'effusion du Saint-Esprit qui, le jour de la Pentecôte, fut envoyé sur les Apôtres par le Seigneur.

RITUEL DE LA CONFIRMATION, orientations doctrinales et pastorales, 5.

À la sacristie, on préparera :

- **Les ornements pour la messe**, pour l'évêque s'il préside (ainsi que la calotte violette, la croix pectorale, la crosse et la mitre), mais aussi pour l'ensemble des prêtres qui concélébreront. Les ornements sont de couleur rouge ou blanche, à moins que la messe rituelle ne soit pas permise (cf. tableau ci-dessous).
- **Le Missel romain et le rituel de la Confirmation.**
- **L'ampoule de Saint-Chrême** si elle portée dans la procession d'entrée.

À la crédence,

- **Ce qu'il faut pour la célébration habituelle de l'eucharistie** (calice, patène, coupes de communion, burettes d'eau et de vin, etc...) à moins qu'on ne fasse une procession des offrandes.
- **Un plateau et une aiguière remplie d'eau chaude, avec un grand manuterge et un savon**, pour que le confirmateur puisse se laver les mains après l'onction. On y ajoutera un demi-citron et de la mie de pain (ils permettent d'enlever la graisse sur les doigts).

Dans le chœur, à un endroit approprié, visible et qui ne gêne pas les déplacements liturgiques :

- Une **petite crédence** ou table avec une sobre nappe blanche,
- Sur cette crédence, l'un ou l'autre **cierge** ainsi qu'un **petit arrangement floral**.
- Assez de **sièges** qu'il en faut pour l'ensemble des concélébrants.
- **Un siège mobile** – appelé *faldistoire* – pour l'évêque à disposer devant l'autel après l'homélie, s'il décide de ne pas conférer la confirmation depuis la cathèdre ou le siège de présidence.

C'est là qu'on disposera l'ampoule (ou les ampoules) de Saint-Chrême après la procession d'entrée. Les petites ampoules pour les prêtres y seront disposées dès le début de la célébration.

Suivant les lieux, un autel latéral pourra aussi remplir cette fonction.



À la sacristie, à la crédence, ou sur l'autre autel latéral :

- **Le registre des confirmations**, précédemment rempli,
- **Un stylo.**

On pourra prendre, au Missel romain, la messe rituelle de la confirmation – et dans le lectionnaire rituel les lectures prévues à cette fin, tous les jours sauf :

L'ensemble des jours de solennités,

Les dimanches de l'Avent, du Carême et du temps pascal,

Les jours du Triduum pascal et de la Semaine sainte,

Le 2 novembre,

Le mercredi des Cendres ainsi que les lundi, mardi et mercredi saints,

Les jours dans l'Octave de Pâques.